



10.5281/zenodo.7239543

Vol. 05 Issue 10 Oct - 2022

Manuscript ID: #0726

EXPLOITATION DIDACTIQUE DU TEXTE LITTÉRAIRE À DES FINS COMMUNICATIVES

ELMORTAJI Majda

Lauréate de l'ENS de Rabat (cycle de la licence professionnelle) et de l'ENS de Meknès (cycle du Master spécialisé). Actuellement, doctorante à la FSE de Rabat, inscrite au laboratoire de recherche « Homme, Société, Éducation » : Analyse et Évaluation des Systèmes d'Éducation et de Formation.

*Corresponding author: *ELMORTAJI Majda*

Email: elmortajimajda@gmail.com

ABSTRACT

Le texte littéraire est devenu le support principal de l'enseignement-apprentissage du français langue étrangère¹, au Maroc, depuis la réforme en 2002¹. Convaincus des atouts du texte littéraire et de son intérêt pour la classe de FLE, nous considérons qu'il peut être un outil approprié pour favoriser la lecture, l'écriture et les échanges d'idées en langue étrangère. Cependant, la question des objectifs d'apprentissage, associés à l'usage de la littérature, se pose dans le milieu des pratiques pédagogiques. De ce fait, il est nécessaire d'entreprendre, aujourd'hui plus que jamais, un examen des pratiques autour des supports d'enseignement, plus particulièrement, les textes littéraires qui constituent le pivot de l'enseignement-apprentissage du français au secondaire qualifiant.

Le caractère plurifonctionnel des textes littéraires participe à la variation des pratiques pédagogiques qui leur sont appliquées. Le fait que la lecture littéraire soit un processus interactionnel entre les lecteurs et les œuvres nous attache tant aux stratégies de stimulation des lecteurs par les œuvres qu'aux reconfigurations de ces dernières sous l'effet de l'activité des lecteurs. D'où l'importance centrale de la notion de dispositif de lecture qui constitue la stabilisation régulière et ponctuelle, des stimulus d'émotions, d'images et de réflexions produites par la rencontre d'une œuvre et d'un lecteur..

KEYWORDS:

Texte littéraire – didactique – communication – lecture – écriture.

¹ Qualifier le français de langue étrangère est dû à un état de fait qui se manifeste à travers le niveau de compétences des apprenants en la matière et leur rapport avec elle.

¹ La réforme de 2002 en matière de français consiste en un remplacement du manuel par des œuvres littéraires.



This work is licensed under Creative Commons Attribution 4.0 License.

Introduction :

L'intégration de la composante littéraire au programme du lycée a pour objectif principal le parachèvement des acquis des apprenants en matière de français. En effet, ces derniers sont, selon le texte officiel de l'année 2007, capables de s'exprimer dans diverses situations de communication. En fait, il s'agit d'une représentation idéaliste de l'élève marocain. D'ailleurs, le profil d'entrée, au secondaire qualifiant, est généralisant. Il met sur le même pied d'égalité un public qui n'a pas bénéficié des mêmes conditions d'enseignement. En plus, il ne s'appuie pas sur une étude de terrain, dans le cas où une enquête existerait, ses résultats n'ont pas servi de socle pour justifier les décisions prises et les profils esquissés :

« L'élève qui accède au cycle secondaire qualifiant est déjà capable de s'exprimer de manière correcte et efficace, dans des situations de communication complexes. Il est appelé, durant ce cycle, à consolider ses acquis, à se perfectionner en vue d'une appropriation élargie et progressive des dimensions culturelles, discursives et linguistiques de la langue française. »¹

La mise en place d'un programme d'enseignement-apprentissage du français, qui se fait par le biais d'œuvres littéraires, est une approche qui se trouve, théoriquement, justifiée. Après plus de six ans d'étude de français, l'élève marocain est supposé être capable de traiter, sans grande difficulté, les supports préconisés. Cependant l'enquête de terrain, faite dans le cadre du programme national de l'évaluation des acquis des élèves du tronc commun en 2016, est venue arracher l'institution de son illusion :

« La majorité absolue des élèves n'a pas acquis la capacité d'évaluer correctement l'intention de communication dans une situation «littéraire». »².

C'est à ce stade que le décalage, entre le profil d'entrée et les compétences réelles de l'apprenant marocain, apparaît clairement. En somme, la confrontation des objectifs des *Orientations pédagogiques de 2007* avec le rapport du programme national de l'évaluation des acquis en 2016 montre que les compétences/profil de sortie à atteindre sont en déphasage avec les compétences du public ciblé, le contexte de réalisation et les démarches d'enseignement adoptées.

C'est à partir de ces constats que nous avons formulé notre problématique qui consiste à réopérer une articulation, qui soit logique et surtout efficace, entre les objectifs de l'enseignement du français, à savoir la maîtrise des compétences communicatives, et les supports préconisés dans les textes officiels, à savoir les textes littéraires. Nous tâcherons de faire de la composante littéraire un matériel de travail de la communication, dans sa dimension écrite et orale. Ceci dit, nous œuvrons dans la perspective de démonstration du potentiel didactique du texte littéraire en classe de FLE.

1. La lecture/ le lecteur et pratiques pédagogiques :

La lecture constitue la première étape d'investigation et d'exploration du support quand il s'agit de proposer à l'étude un texte, qu'il soit littéraire ou autre. Elle consiste à mettre l'apprenant en contact avec le texte, ainsi il va envisager la découverte de l'objet d'étude.

Afin que l'activité de lecture soit bénéfique, il est essentiel qu'elle conduise à la production et à la communication ; il ne faut pas qu'elle soit cloisonnée et dissociée ni de l'écrit ni de l'oral. L'enseignement des textes littéraires devra donner lieu à l'apprentissage de la langue en apprenant à communiquer et à écrire en cette langue. C'est pendant la lecture que l'apprenant peut manipuler le texte à sa guise. Il s'agit de lire pour analyser, pour comprendre et pour interpréter. Le corpus littéraire est un lieu où la langue pourrait être envisagée de manière non linéaire et non univoque ; elle se prête à des lectures plurielles en donnant l'occasion au lecteur de jouer indirectement, sciemment ou non, avec la structure du texte et, par là même, avec la langue du texte.

¹ Op. Cit. M.E.N., *Les Orientations pédagogiques de l'enseignement du français au cycle secondaire qualifiant*, 2007, P.3

² M.E.N., *Programme national de l'évaluation des acquis des élèves du tronc commun* : PNEA 2016, rapport analytique p.55 (version PDF).

Par ailleurs, l'une des spécificités du texte littéraire est la polysémie et la polyphonie, d'où la pluralité des sens, des lectures et des situations de communication. Afin de mieux aborder le texte littéraire, l'enseignant devrait veiller à ce que ses diverses méthodes et approches, du texte littéraire, convergent vers des démarches d'appropriation de la langue. Pour ce faire, il est primordial de donner l'occasion aux apprenants d'analyser, librement, le texte sans que l'enseignant y intervienne. Non seulement ils interprètent le texte librement, mais aussi ils prennent la parole librement. L'intérêt de cette pratique est double ; elle installe une relation d'interaction entre le lecteur et l'objet lu et elle permet, également, aux apprenants-lecteurs de s'exprimer par écrit et oralement.

L'apprentissage de la lecture devrait couvrir une assez large importance pour permettre à tous les élèves, dans la diversité de leurs connaissances et de leurs savoir-faire initiaux, de s'approprier progressivement les conduites de lecture recherchée. L'approche de la lecture ne saurait s'envisager sans l'acquisition préalable, par les élèves, des formes et des usages d'échange en mode immédiat qui sera l'occasion de favoriser chez lui l'imprégnation d'un certain nombre de stratégies de lecture.

Il est indéniable que la lecture est une compétence constamment sollicitée lorsque nous apprenons une langue étrangère, y compris quand l'enseignement s'oriente massivement vers l'oral. Il va sans dire que les interventions didactiques sont nécessaires dans les domaines de compétence liée à la lecture qui s'inscrit dans des pratiques d'exploitation diversifiées.

Dans ce cadre, les activités de lecture sont diverses, de même que les objectifs qui leur sont associés. Ainsi, le texte peut être l'objet d'une recherche d'informations, il peut servir de support à une activité grammaticale, à l'acquisition d'un nouveau lexique. L'apprenant peut le mémoriser, utiliser certaines phrases pour améliorer sa prononciation, le pasticher... Les possibilités sont, en théorie, illimitées et l'enseignant peut renouveler, à volonté, les modalités d'accès au texte écrit. Chaque tâche demande ensuite une stratégie de lecture adaptée qui va être variée en fonction de l'objectif à atteindre.

1.1. Le texte littéraire : un support plurifonctionnel :

La littérature est de nature cosmopolite. Elle peut accueillir diverses approches d'exploitation. En effet, elle a la possibilité d'abriter une variété d'activités ; partant de la lecture jusqu'à la production écrite ou orale. Cette caractéristique est due à sa composition et ses composantes :

« S'il appartient à la vaste catégorie des documents authentiques, le texte littéraire se distingue nettement des autres types de discours, ne serait-ce que parce qu'il condense et complexifie un certain nombre de marques langagières, discursives. »³

Ainsi défini, le texte littéraire offre un large choix au concepteur de cours, sa flexibilité fait de lui un support qui est, à la fois, outil et objet d'étude. Il peut être objet d'étude en lecture comme à l'écrit ou l'oral... ou bien un outil lorsqu'il s'agit de saisir le fonctionnement de la langue dans le discours littéraire où lorsqu'un phénomène linguistique se présente, dans ses diverses formes et modes d'emploi, dans le texte. En conséquence : « le littéraire apparaît donc comme une dimension qui transcende les différents discours, dans la mesure où tous peuvent y cohabiter ou alterner »⁴; cela veut dire que le corpus littéraire est maniable selon les objectifs et les compétences que veut développer l'enseignant chez ses élèves.

La multiplicité des activités que propose la littérature permet de mettre en œuvre une pédagogie différenciée où les élèves, les plus avancés comme les plus faibles, trouvent leur intérêt. Elle a également l'avantage de familiariser les apprenants à la diversité linguistique de la langue ciblée, en les sensibilisant à un état de langue plus ancien ou en travaillant sur les différents registres qui caractérisent la communication dans sa dimension écrite ou orale transcrite.

³ Jean-Marc Defays, Anne-Rosine Delbart, Samia Hammami, *La littérature en FLE : état des lieux et nouvelles perspectives*, collection dirigée par Gérard Vigner, Edit. Hachette (français langue étrangère), 2014, P.41.

⁴ *Op. Cit.* Jean-Marc Defays, Anne-Rosine Delbart, Samia Hammami, *La littérature en FLE : état des lieux et nouvelles perspectives*, P.43.

1.2. Le texte littéraire : un laboratoire expérimental :

Quand l'écrivain expérimente son talent et son imagination en donnant naissance à un livre le lecteur, de sa part, expérimente ses facultés réceptives en mobilisant ses acquis dans la compréhension et dans la manipulation de l'objet lu. En effet, le champ littéraire est riche en pistes d'exploitation, et ce grâce à la liberté qu'il offre à son destinataire :

« Le texte littéraire, lorsqu'il est fictionnel, est le lieu d'une liberté, entendue comme le droit d'expérimenter toutes les combinaisons que le réel n'a pas permis d'opérer et aussi toutes les manipulations langagières que l'usage ordinaire n'exerce que très rarement. Par là même, il permet de s'approprier progressivement avec le langage dans toutes ses dimensions »⁵.

Il favorise, ainsi, le contact avec la langue dans tous ses états. Du point de vue pratique, le texte poétique, par exemple, apprend l'art de parler, mais aussi de composer :

« S'opposant à l'automatisation de la parole et du souffle dans ses usages ordinaires, le texte artistique impose une distribution non aléatoire des ressemblances et donc un intense travail d'architecture lié à la mise en place des parallélismes. »⁶

Cependant, à l'époque où le texte littéraire était intouchable et sacralisé, l'apprenant-lecteur n'avait pas droit d'y accéder pour l'examiner de près et décortiquer ses éléments. Mais, avec l'avènement des théories de lecture, nous avons assisté à une révolution dans la conception de la matière littéraire qui s'est transformée en un terrain de jeu entre le texte et le lecteur : *« Après la protestation classique d'impuissance (« on n'est pas capable de faire comme lui ! ») Vient dans la classe le désir d'imiter. »⁷*. Doubrovsky confirme que le corpus littéraire est capable de libérer les potentiels des apprenants-lecteurs en cours de langue :

« C'est ainsi qu'expérimentalement le groupe a découvert que la littérature avait quelque chose de spécifique et d'irréductible... L'expression libre doit mener à une autre littérature, celle qui n'existe pas encore, celle dont nos élèves devraient être normalement les auteurs-lecteurs dans dix, vingt, trente ans »⁸

Les frontières entre les auteurs et les lecteurs sont restées fermées et infranchissables. Mais, si les enseignants envisagent le dépassement de ces dernières, il faudra privilégier l'expression libre des élèves.

1.3. Le texte littéraire : un médiateur culturel :

Avoir accès à la littérature d'une région, quelconque, ouvre des voies de découverte de sa civilisation, de sa culture, de son passé et de son présent. D'ailleurs, les écrivains ne font, entre autres, que rendre compte de ce qui se passe dans l'entourage dont ils s'inspirent en grande partie. Leurs écrits sont puisés de leur vécu, en les lisant, nous pouvons avoir une idée sur le mode de vie et les coutumes d'une telle ou telle société :

«La littérature est une des voies d'accès privilégiées à une autre civilisation. Elle permet d'en saisir de l'intérieur les particularités et la singularité. En comparant les œuvres de la littérature française à celle des pays d'origine des élèves, on peut fonder le dialogue interculturel sur des bases plus fermes et mieux distinguer les domaines en présence. »⁹

Cela signifie que le texte littéraire n'a pas uniquement une vocation esthétique (plaisir de lire), mais également interculturelle. Il favorise l'échange et le dialogue entre les civilisations quoiqu'elles soient loin l'une

⁵ Abdelkader Ghellal, *Didactique de la littérature et des textes littéraires, les textes littéraires en classe de FLE*, Edit. EDILIVRE, 2012, P.108.

⁶ *Ibid.* Abdelkader Ghellal, *Didactique de la littérature et des textes littéraires, les textes littéraires en classe de FLE*, P.108

⁷ Serge Doubrovsky et Tzvetan Todorov, *L'enseignement de la littérature*, Edit. Hermann 2012, P.481.

⁸ *Op. Cit.*, Serge Doubrovsky et Tzvetan Todorov, *L'enseignement de la littérature*, P.487.

⁹ Anne Godard, *La littérature dans l'enseignement du FLE*, Edit. Didier, 2015, P.137.

de l'autre. La différence des cultures et des soubassements idéologiques ne fera plus obstacle à l'apprentissage d'une langue étrangère :

« Le texte littéraire permet au lecteur de faire l'expérience de l'altérité dans la mesure où le texte est une situation de rencontre avec un discours individualisé et qui initie à la notion de point de vue et de décentration »¹⁰.

Le texte littéraire s'avère une solution à maintes problématiques qui sont restées sous l'emprise de la relativité. Au fait, l'accès à la littérature est aussi un mode d'accès aux connaissances fondamentales de lecture et à l'expression écrite et orale. Pour ce faire, il faudrait exploiter le support texte dans le renforcement et le développement des compétences acquises dans divers domaines, en langue étrangère, sans omettre la dimension interculturelle qui transcende la majorité des œuvres littéraires.

2. Les démarches d'exploitation du texte littéraire :

La littérature et l'enseignement des langues sont unis depuis des siècles, héritage certain des modes d'enseignement des langues. Les démarches d'exploitation des textes littéraires sont en renouvellement permanent.

L'usage du texte littéraire en classe de langue est une problématique qui ne cesse d'être posée dans le champ des recherches en didactique. Dans ce cadre, nous allons essayer d'examiner la place de la littérature en didactique pour montrer, ensuite son rôle dans l'acquisition des compétences langagières et, enfin, nous allons examiner quelques pratiques autour du corpus littéraire.

2.1. La didactique et la littérature :

La littérature et l'enseignement des langues sont unis depuis la nuit des temps. D'ailleurs, lorsque les langues vivantes ont côtoyé puis remplacé les langues anciennes, la situation de l'enseignement est, progressivement, devenue inadéquate. Les besoins des élèves n'étant plus les mêmes, les pédagogues puis les didacticiens ont proposé plusieurs méthodes et quelques méthodologies destinées à amener les élèves, aujourd'hui apprenants, à connaître et à utiliser la langue apprise en classe. Le texte littéraire n'a pas toujours eu sa place dans ces évolutions successives. Les orientations choisies et les connotations attachées à son utilisation ont parfois été à l'origine de son rejet. D'autres courants, au contraire, lui ont gardé une utilité comme nous allons voir par la suite.

En lien avec ces évolutions méthodologiques, la conception du texte littéraire, en tant que support pédagogique, s'est elle aussi modifiée. Les différentes recherches, surtout, en linguistique ont permis de replacer ce type de texte dans un cadre communicatif. Désormais considéré comme un document authentique parmi d'autres, le texte littéraire garde néanmoins ses spécificités et reste un type de support pédagogique particulier.

Pour accéder aux différents aspects de ce type de texte, il faut d'abord pouvoir le lire, acte qui n'est pas insignifiant dans une classe de langue. La réception d'un texte suppose des compétences de lecture qui sont enseignées dans les classes de langue maternelle, auxquelles s'ajoutent des stratégies de compréhension propres à la lecture en langue étrangère. Le caractère littéraire du texte induit ensuite un mode de lecture particulier qui permettra à l'apprenant de percevoir les différentes facettes de ces textes et de devenir un lecteur à part entière.

2.2. Quelles activités pour le texte littéraire ?

Dans l'apprentissage du FLE, le texte littéraire a connu un large succès. Au début, sacralisé, puis ignoré, la littérature tend à prendre une place primordiale dans l'enseignement du FLE. La réintroduction des textes littéraires parmi les supports d'apprentissage témoigne de ce regain d'intérêt.

Une méthode d'approche du texte littéraire devrait être cohérente, adaptée aux divers textes et à leurs particularités, mais aussi aux différents niveaux d'apprentissage. La finalité de la lecture est la compréhension qui doit faciliter l'accès à la construction du/des sens ; laquelle améliorerait les compétences scripturales et

¹⁰ *La place de la littérature dans l'enseignement du FLE*, ACTES du colloque international des 4 et 5 juin 2009, Edit. F. Tabaki-Iona, A. Proscollini et K. Forakis, 2010, P.205.

orales des apprenants. En effet, l'intérêt de ces derniers pourrait être suscité par une analyse de l'appareil paratextuel et du cadre contextuel constituant le texte (par exemple : la couverture, la préface, le contexte sociohistoriques...). Si ces éléments ne s'avèrent pas fructueux, il est possible de proposer, avant la lecture, des activités ludiques, à partir d'un thème, pour anticiper le contenu du texte ou pour faciliter la lecture. Ces activités sont des prévisions sur le texte et elles créent un horizon d'attente favorable à une meilleure réception du texte. Les hypothèses des prévisions peuvent être confirmées ou infirmées lors de la lecture.

De manière générale, les activités autour des textes littéraires permettent d'aborder l'enseignement-apprentissage du FLE selon trois dimensions. Linguistique (enseigner le lexique et la syntaxe, enrichir le vocabulaire et rendre familières les tournures de phrases propres à l'écrit...), culturelle (enseigner les connaissances sur le monde qui entoure les apprenants et le monde imaginaire, les sentiments humains, la culture, les sciences et apprendre à mobiliser ses connaissances antérieures pour savoir se repérer dans les usages des écrits et dans leur fonction.) et métacognitive (permettre aux élèves de savoir ce qu'ils comprennent, pourquoi et comment). En somme, le choix des activités à mettre en œuvre dépend, majoritairement, de la nature des textes supports et des pistes d'exploitation qu'ils offrent.

Conclusion :

Dans une perspective d'enseignement des langues et cultures, le corpus littéraire devrait bénéficier d'une place primordiale pour maintes raisons. En tant que document authentique, le texte littéraire se prête à une étude de divers points. En tant que type de communication, il représente un élément déclencheur de réflexion sur la communication humaine. En tant que support polyvalent, il suscite une réflexion sur les modes de fonctionnement discursifs et textuels et se prête à la découverte de la complexité des plans énonciatifs. En tant que support écrit, il contribue de manière remarquable à la multiplication des discours exploités en classe de langue ; par l'analyse des spécificités de l'écriture et des invariants des types de texte et des genres. Il s'agit, enfin, d'un matériel didactique riche, par lequel nous pouvons lier le rationnel du travail linguistique au plaisir de la créativité langagière par le biais des activités de lecture et d'écriture participant, au même titre que d'autres pratiques, à rendre la classe plus « créative » en augmentant la part du plaisir dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

Bibliographie :

AUGE, D., *Refonder l'enseignement des langues anciennes : le défi de la lecture*, Édité. ELLUG (Université Stendhal Grenoble), 2013.

BARTHES, R., *S/Z*, Paris, Le Seuil, coll. « Points » n°70, 1970.

BOURDIEU, P., *Ce que Parler veut dire*, Édité. Fayard, 2015.

CANVAT, K., *Enseigner la littérature par les genres : pour une approche théoriques et didactique de la notion de genre littéraire*, Édité. De Boeck Duculot, 1999.

COIRIER, P., GAONAC'H, D., PASSERAUTL, J.M. *Psycholinguistique textuelle : approche cognitive de la compréhension et de la production des textes*, Edit. Armand Colin, 1926.

Conseil de l'Europe. Division des politiques linguistiques, Cadre Européen Commun de Référence Pour Les Langues : Apprendre, Enseigner, Évaluer. [Disponible sur Internet : <https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages>.]

CUQ J.-P. et GRUCA I., *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, nouvelle édition, Grenoble, PUG, 2005.

DALIL R., *Le Job*, Edit. Le Fennec, 2014.

DEFAYS, J.-M., DELBART A.-R., HAMMAMI, S., SAENEN, F., *La littérature en FLE : état des lieux et nouvelles perspectives*, collection dirigée par Gérard Vigner, Edit. Hachette, 2014.

DOUBROVESKY, S. et TODOROV, T., *L'enseignement de la littérature*, Edit. Hermann, 2012.

DUCLAUX, L.-T., *Écrire un spectacle vivant : guide pratique*, Édité. Ecrire aujourd'hui, 2013.

ECO, U., *Lector in fabula ou la coopération interprétative dans les textes littéraires*, trad. fr. coll. « Biblio essais », Livre de poche (1ère éd. in coll. « Figures », Grasset, 1979), 1985.

GIASSON, J., *La Lecture : apprentissage et difficultés*, Edit. De Boeck, 2013.

GODARD, A., *La littérature dans l'enseignement du FLE*, Edit. Didier, 2015.

HADJI, K., *Le texte littéraire francophone aspects critiques et didactiques*, Publication de la faculté des lettres et des sciences humaines, Dhar EL Mahraz-Fès, 2011.

JOUVE, V., *La Lecture*, Paris, Hachette, 1993.

MABROUR, A. et IBN EL FAROUK A., *Enseignement, langue et cultures au Maroc*, Edit. FLSH Mohamadia, FLSH EL Jadida, 2016.

PEYTARD, J., *Littérature et communication en classe de langue*, Paris, Hatier-Didier, « LAL », 1989.

PICARD, M., *La Lecture comme jeu*, Paris, Minuit, coll. « Critique », 1986.

POTY, M., *L'illusion de communiquer : le compromis de reconnaissance, théâtre de vie*, Edit. L'Harmattan, 2004.

POUËCH, F., *Effets des jeux langagiers de l'oral sur l'apprentissage de l'écrit*, Édité. L'Harmattan, 2001.

RICŒUR, P., *Du texte à l'action*, Edit. Seuil, Paris, 1986.

SMITH, F., *Devenir Lecteur : guide de formation*, Edit. Armand Colin/Bourelleier 1986.

Textes officiels :

M.E.N, *Les Orientations pédagogiques de l'enseignement du français au cycle secondaire qualifiant*, 2007.

M.E.N, *Les Recommandations Pédagogiques de l'enseignement du français au cycle secondaire qualifiant*, 1994.

M.E.N, Programme national d'évaluation des acquis des élèves du tronc commun, PNEA 2016, rapport analytique (version PDF).